

Paris, le 6 juin 2008

Comité de concertation sur l'ingénierie de l'Etat...une bataille gagnée !

Cher(e) camarade,

La première réunion du comité de concertation sur l'ingénierie de l'Etat s'est tenue le 4 juin 2008. La création de cette instance de débats est à mettre au crédit du SNITPECT- FO et de la FEETS - FO.

Le Secrétaire général du ministère a répondu à l'une de nos revendications majeures : désormais le secrétariat général se voit confier l'élaboration, la coordination et le pilotage de la stratégie de l'ingénierie du MEEDDAT. Cette décision est primordiale car elle permet la construction de la stratégie de l'ingénierie de l'Etat avec les directions générales sectorielles en fonction de la stratégie ministérielle, qui sera présentée par ailleurs, lors de la réunion du 13 juin 2008 de l'encadrement supérieur. Cela permettra peut-être d'éviter la dérive, que l'on connaît depuis 2005, qui est de laisser les directeurs de programme et les RBOP faire de l'ingénierie la variable d'ajustement des effectifs en fonction de leurs intérêts.

Une circulaire ministérielle cadrera la procédure de définition de la stratégie du MEEDDAT en matière d'ingénierie. Nous avons demandé qu'elle donne du sens et du contenu opérationnel notamment aux DREAL et aux DDEA. Cette circulaire devrait paraître avant la mi-juillet 2008 et fera l'objet d'une concertation. Nous serons très attentifs à ce que toutes les directions générales du MEEDDAT expriment leurs besoins et priorités en ingénierie. Nous exigeons que cette circulaire permette une approche prospective de l'évolution de l'ingénierie de l'Etat.

Dans le même esprit, la DRAST nous a informés que la stratégie du RST était en cours de finalisation. Elle devrait être présentée lors du prochain comité des services scientifiques et techniques (CSST) programmé le 16 juin 2008.

Nous réclamons que la circulaire cadre les services: au niveau régional en évitant que les DRE n'utilisent l'ingénierie comme variable d'ajustement des effectifs pour traduire localement les réductions qui seront demandées dans le budget triennal 2009/2011; au niveau départemental et inter départemental afin d'empêcher des initiatives zélées et de contrer celles déjà lancées visant à abandonner sciemment des pans entiers de missions d'ingénierie alors que pour repositionner les compétences il faut une stratégie et qu'il reste des agents dans les services !

La circulaire demandera aux DRE, dans un cadre réellement concerté, de faire un état des lieux de l'activité et des besoins en ingénierie, au niveau régional, et de préciser leurs priorités, dans les champs d'intervention du MEEDDAT, pour octobre 2008. Ce travail devra s'effectuer avec les trois services DRE, DIREN, DRIRE et avec tous les services du MEEDDAT présents en région (DDE, DDEA, SN, DIR, CETE,...) sans autoritarisme du DRE. Pour les DDE fusionnant avec la DDAF au 1^{er} janvier 2009, nous avons réclamé que les DDAF concernées soient associées aux réflexions. L'ensemble des éléments adressé au SG devra permettre l'élaboration de la stratégie de l'ingénierie de l'Etat au MEEDDAT d'ici 2009. A notre sens, elle doit inclure la création d'une ingénierie d'intérêt partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales, hors champ concurrentiel, pour la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement et de développement durables des territoires.

Parallèlement, le travail sur l'ingénierie des DDEA se poursuit avec le ministère de l'Agriculture. Nous avons rappelé que ce comité de concertation sur l'ingénierie devait être pleinement interministériel en associant le MAP et également les services déconcentrés, le RST et les écoles.

Nous avons également demandé que la circulaire ministérielle sur la stratégie, annoncée pour le 13 juin, soit l'occasion de mettre en cohérence et en perspective les différentes démarches lancées : stratégie ministérielle, priorités d'action, stratégie de l'ingénierie, fusion DDE-DDAF, création des DREAL, etc.

Il appartient maintenant, dans chaque section ou unité fonctionnelle, de veiller à la façon dont seront mises en œuvre et orchestrées ces démarches et de faire remonter à la permanence les informations sur leur déroulement et sur les problèmes qu'elles susciteraient.

Une nouvelle étape vient d'être franchie, il faut maintenant consolider les bases.

Gilles PAQUIER
Secrétaire général